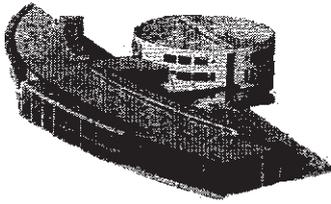


COLLÈGE DE GERSTHEIM
8, rue des Cigognes
67150 GERSTHEIM
Tél. 03 88 59 60 00
Fax. 03 88 59 60 01
<http://www.col-gerstheim.ac-strasbourg.fr>



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année Scolaire 2012/2013
Séance du vendredi 5 avril 2013

Le Conseil d'Administration du collège de Gerstheim s'est réuni le 5 avril 2013 sous la présidence de Mme Sandrine EBODE - Principal du collège qui ouvre la séance à 18h05.

Membres présents :

Equipe de direction :

- Le chef d'établissement, Président : Mme Sandrine EBODE - Principal
- Gestionnaire : Mme Laurence VAUCLAIR
- Le Conseiller Principal d'Education : M. Nicolas MOREL

Représentants les personnels d'enseignement et d'éducation :

- Mme Neofel BEN AZIZA - Professeur
- Mme Laetitia DELAUNOY – Professeur documentaliste
- Mme Juliette FRANZON - Professeur
- M. Marc REIBEL- Professeur
- M. Christophe BOEHRER – Professeur
- M. Karim BEN SALEM- Professeur

Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques ouvriers et de service :

- Mme Marie-Odile RISCH – Agent des collectivités territoriales
- Mme Fabienne ANDREAU – Agent des collectivités territoriales

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Corinne TAUBERT
- Mme Magali BARBIER
- Mme Valérie MARICHY
- M. Vincent ROSZAK

Représentants des élèves :

- Mlle Léticia MULLER élève de la classe de 3^{ème} A
- Mlle Sarah ROSZAK élève de la classe de 3^{ème} C

Représentant les personnalités qualifiées :

- Mme Anne-Marie KLIPFEL
- Mme Andrée HAHN

Membres absents ou excusés :

- M. Francis GRIGNON - Sénateur du Bas-Rhin - Conseiller Général
- M. Marc-Daniel ROTH - Maire de la Commune de GERSTHEIM
- Mme Laurence MULLER-BRONN - Adjointe au Maire de la Commune de GERSTHEIM
- M. Christian HURTHER - Conseiller Municipal de GERSTHEIM et Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Rhin
- Mme Nadia HOUIN - Parent d'élève
- M. Michel PAICHEUR - Parent d'élève

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Sandrine EBODE expose les procès-verbaux du Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 et du CA exceptionnel du 5 février 2013:

- Approbation des procès-verbaux du 27 novembre 2012 et du CA exceptionnel du 5 février 2013 à l'unanimité.
- Désignation du secrétaire de séance parmi les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.
- Présentation de l'ordre du jour, avec modification de l'ordre de présentation des affaires financières par rapport à celui indiqué sur la convocation et ajout de points divers

1/ Fonctionnement du conseil d'administration :

- Approbation du procès verbal du 27 novembre 2012 et du 5 février 2013.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Adoption de l'ordre du jour.

2/ Affaires financières :

- Compte financier 2012.
- Admission en non valeur d'une créance
- Modification du budget « canoë »
- Décisions Budgétaires Modificatives 2012 pour information.
- Décisions budgétaires modificatives 2013 pour information et vote.
- Contrat « Cillit »
- Recrutement d'un «Contrat Aidé » pour remplacement de Mme Thuet, personnel d'entretien.
- convention de fonctionnement du regroupement comptable.

3/ Domaine pédagogique :

- Epreuve Histoire des Arts (DNB).
- Sécurité Routière : ASSR1 (5^{ème}) et ASSR2 (3^{ème}).
- Semaine des langues.

4/ Informations du Chef d'Etablissement :

- Dates du Diplôme National du Brevet (DNB).
- Calendrier de fin d'année.
- Projet solidaire.
- Ouverture officielle d'une section européenne en anglais (niveau 4^{ème}).
- Projet d'échange avec l'Allemagne.

5/ Points divers

- nomination d'une assistante de prévention
- Ascenseur
- Montant coopérative
- Rentrée 2014 (effectifs)

1/ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2/ AFFAIRES FINANCIERES

a. Compte financier 2012

L'Agent Comptable présente et commente aux membres du Conseil d'Administration le compte financier 2012

Le gestionnaire présente le rapport de gestion du Chef d'Etablissement. (Cf rapport de gestion du Chef d'Etablissement et récapitulatif des dépenses 2012.)

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'approbation du Compte Financier 2012 => Adoption à l'unanimité.

L'Agent Comptable présente et commente aux membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2012 et la situation des réserves au 31/12/2012

L'affectation du Résultat du Service Général et de l'Education Physique et Sportive de l'exercice 2012 aux réserves du Service Général : - 3 641,52 €

Les réserves du Service général s'élèvent au 31 décembre 2012 à 30 861,78 €

L'affectation du Résultat du Service Restauration hébergement de l'exercice 2012 aux réserves du Service Restauration Hébergement : 131,53 €

Les réserves du Service Restauration Hébergement s'élèvent au 31 décembre 2012 à 7 344,43 €

(Cf tableau de résultat de l'Agent Comptable.)

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'approbation du résultat et de son affectation du Compte Financier 2012 => Adoption à l'unanimité.

b. Admission en non valeur d'une créance

Sur proposition de l'Agent Comptable relayée par le Chef d'Etablissement :

Le gestionnaire demande l'autorisation de prendre en charge sur les réserves du Service de Restauration et d'Hébergement une créance impayée pour un montant de 449,45 €

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'autorisation d'admission en non valeur d'un montant de 449,45 € => Adoption à l'unanimité.

c. Modification du budget canoë

Sur proposition du Chef d'Etablissement, le gestionnaire présente le budget canoë modifié pour juin 2013 : La participation par famille s'élève à 25,00 €, le budget global s'élève à 2 552,00 €. Les 84 élèves de 5^{ème} participeront à cette sortie.

Le Président du Conseil d'Administration met au vote le budget rectifié du Canoë => Adoption à l'unanimité.

d. Décisions Budgétaires modificatives

Sur proposition du Chef d'Etablissement, le gestionnaire présente les décisions budgétaires modificatives pour information 2012 qui comportent l'ajustement des crédits du Service de Restauration et d'hébergement et la réimputation de la dépense auto laveuse au chapitre des opérations en capital.

Le gestionnaire présente les décisions budgétaires modificatives 2013 (Cf. document joint) qui comportent :

- pour information, l'ajustement du budget canoë et l'ouverture du reliquat du fonds commun des services d'hébergement ;
- pour vote, le prélèvement sur fonds disponibles du Service Général d'un montant de 6 432,66 € et le prélèvement sur fonds disponible du Service restauration Hébergement d'un montant de 449,45 €

Le Président du Conseil d'Administration met au vote la décision budgétaire modificative pour vote => Adoption à l'unanimité.

e. Contrat « Cillit »

Sur proposition du Chef d'Etablissement le gestionnaire demande l'autorisation de souscrire un contrat avec la société Cillit pour l'entretien biannuel de l'adoucisseur d'eau et le contrôle bactériologique de l'eau du collège.

Un parent d'élève s'étonne que le coût du contrôle soit à la charge de l'établissement.

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'approbation de ce contrat => Adoption à l'unanimité.

f. Recrutement d'un « Contrat Aidé » pour remplacement de Mme Thuet, personnel d'entretien.

Sur proposition du Chef d'Etablissement le gestionnaire demande l'autorisation de recruter une personne en contrat C.U.I. entretien des locaux/restauration en remplacement du contrat C.U.I. de Mme Thuet qui s'est terminé le 20 mars 2013

L'ensemble des membres du conseil d'administration regrette que le contrat précaire de Mme Thuet, personne d'une grande valeur et qui a donné entière satisfaction, n'ait pas été renouvelé.

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'approbation d'un recrutement d'un « contrat aidé » => Adoption à l'unanimité.

g. Convention de fonctionnement du regroupement comptable

Sur proposition du Chef d'Etablissement, le gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration :

- de donner un avis favorable à la création du nouveau groupement comptable au Lycée Le Corbusier à compter de la rentrée 2013.
- d'autoriser le Chef d'Etablissement à signer la convention relative au fonctionnement du regroupement comptable

Le Président du Conseil d'Administration met au vote l'autorisation de signer la convention relative au fonctionnement du regroupement comptable du Lycée Le Corbusier. => Adoption à l'unanimité

3/ DOMAINE PEDAGOGIQUE :

a. Epreuve Histoire des Arts

C'est une épreuve orale, obligatoire au Brevet depuis l'année scolaire 2010-2011 qui dure environ 15 minutes :

- 5 mn d'exposé
- 10 mn d'entretien

Le jury est composé de 2 professeurs : - dont l'un est obligatoirement un enseignant de Lettres, d'Histoire Géographie, d'éducation musicale ou d'Arts Plastiques.

L'épreuve aura lieu le Vendredi 3 mai 2013. La note de cette épreuve sera communiquée avec les autres notes du DNB. Pour mettre les élèves dans les meilleures conditions de travail, les élèves des autres niveaux n'auront pas cours ce jour là.

L'objectif de cette épreuve est de développer la curiosité artistique et la créativité, de situer les œuvres dans le temps, dans l'espace et apprendre aux élèves à prendre la parole en public.

Cette épreuve est notée sur 20 et coefficient de 2 pour le Brevet.

Afin de préparer au mieux les élèves, des oraux blancs ont été organisés mercredi 3 avril 2013 (après-midi banalisée – rattrapage des congés de la Toussaint).

A l'issue de ces oraux blancs, Mme Franzon, membre d'un jury, estime que cette préparation a été bénéfique pour l'ensemble des élèves. Elle souligne également que les prestations ont été intéressantes et satisfaisantes.

b. Sécurité Routière : ASSR1 (5^{ème}) et ASSR2 (3^{ème})

Les élèves de 5èmes et 3èmes sont concernés par cette épreuve qui s'est déroulée le :

- le mardi 2 avril 2013 pour 3èmes.
- le vendredi 5 avril 2013 Pour les 5èmes.

Les professeurs d'E.P.S (M. Boehrer et M. Lutz) se sont chargés de leur faire passer l'épreuve.

M. Boerher juge que l'épreuve s'est très bien passée et indique que tous les élèves de 5^{ème} ont réussi l'ASSR1 et que tous les élèves de 3^{ème} (excepté 4 absents) ont également réussi l'ASSR2.

Une session de rattrapage sera prévue ultérieurement (avant le 31 mai 2013).

c. Semaine des langues :

La semaine du 08/04/2013 au 12/04/2013 est consacrée à un projet "langues" destiné aux élèves de 6^{ème}. La semaine des langues s'inscrit dans l'axe 2 de notre projet d'établissement. Les élèves de 6ème bénéficieront de 16h en langues au lieu de 4h ou 5h et sont regroupés en groupe de compétences.

L'organisation de ce projet nécessite la mobilisation de tous les professeurs de langues ainsi que celle de Mme Delaunoy

4/ INFORMATIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

a. Date du Diplôme National du Brevet (DNB) :

Mme EBODE nous informe que les épreuves du D.N.B. se dérouleront :

- Le jeudi 27 juin 2013 de 9h00 à 12h15 pour l'épreuve de Français coefficient 2
- Le jeudi 27 juin 2013 de 14h30 à 16h30 pour l'épreuve de Mathématique coefficient 2
- Le vendredi 28 juin 2013 de 09h00 à 11h00 pour l'épreuve d'Histoire Géographie / Education Civique coefficient 2.

Il faut avoir une note minimale de 190 sur 380 points pour l'obtention du DNB. La répartition des points se fait de la façon suivante :

- Contrôle continu sur 220 points incluant les options et la note de vie scolaire .Seuls les points au dessus de la moyenne sont comptabilisés pour les options.
- Epreuves du DNB sur 160 points.

b. Calendrier fin d'année :

- Mme EBODE rappelle que la fin des cours officielle est le 5 juillet 2013. Du fait que les épreuves du Brevet seront terminées le 28/06/2013, la question de la présence des élèves au-delà de cette date est posée.

Mme EBODE envisage de libérer les élèves à compter du mercredi 3 juillet 2013 à 12h afin de permettre aux enseignants de participer à des réunions préparatoires à la rentrée 2013/2014.

c. *Projet solidaire :*

Le projet solidaire retenu pour l'année 2012/2013 est la grande collecte des vêtements et jouets pour EMMAÛS. Ce projet solidaire pour l'année 2013 du collège de Gerstheim mobilisera toute la communauté éducative (élèves, enseignants, parents) à sa réalisation. Mmes TAUBERT et KLIPFEL acceptent de se joindre à l'équipe pédagogique pour travailler sur la mise en place du projet.

La date de cette grande collecte n'est pas encore fixée, mais Mme EBODE envisage qu'elle se déroule le 1, 2 ou 3 juillet 2013.

d. *Section européenne :*

Mme EBODE annonce l'ouverture officielle d'une section européenne en anglais pour le niveau 4^{ème}. La section comptera environs 20 élèves qui seront choisis selon des critères encore à définir. Les professeurs de langues affinent encore le projet.

Mme EBODE pense qu'il y aura certainement un problème concernant le cumul des options : elle explique qu'il sera difficile d'établir un emploi du temps où un élève aura simultanément pour choix des enseignements la section européenne, le latin, l'enseignement religieux, et la découverte professionnelle 3H.

e. *Projet d'échange avec l'Allemagne :*

Mme EBODE annonce que pour l'année 2013/2014, le collège de Gerstheim changera de partenaire. Le nouveau partenariat se fera avec l'école allemande de Friedrichroda d'une vingtaine d'élèves bilingues. L'échange sera fait avec les élèves de quatrième.

Les professeurs d'allemand estiment que le coût du voyage en train prévu en avril ou mai 2014 est d'environ 70€.

Les élèves français accueilleront du 9 octobre au 16 octobre 2014 leurs correspondants allemands.

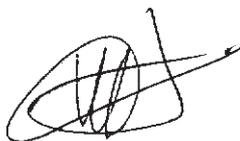
5/ DIVERS :

- Assistante de prévention : Mme Vauclair, gestionnaire du collège de Gerstheim, est nommée assistante de prévention. Son rôle est d'assisté le chef d'établissement dans la mise en œuvre du protocole hygiène et sécurité.
Une commission hygiène et sécurité est prévue à la rentrée 2013/2014
- Ascenseur : suite aux pannes répétées de l'ascenseur du collège, Mme EBODE décide temporairement et ceci pour des raisons de sécurité évidentes, que l'ascenseur ne sera plus utilisé par des personnes physiques. Il sera utilisé comme monte charges. Elle demande également que la société de maintenance lui adresse un courrier garantissant le bon fonctionnement de l'ascenseur.
- Coopérative scolaire : le montant de la cotisation à la coopérative passera de 14€ à 15€ à la rentrée 2013/2014.
=> Adoption à l'unanimité.
- Rentrée 2014 : selon Mme EBODE, il semblerait qu'à la rentrée 2013/2014, les effectifs de sixième seront en hausse. Cela impliquerait probablement l'ouverture d'une nouvelle classe de sixième et une nouvelle Dotation Horaire Globalisée et répartition des services par discipline pour la rentrée prochaine.

Mme EBODE clôt le Conseil d'Administration à 19h32 et invite ses membres au pot de l'amitié.

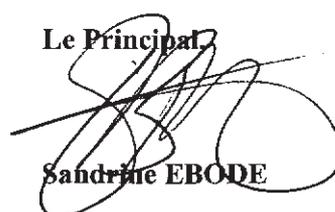
GERSTHEIM, le 29 avril 2013

Le Secrétaire de séance,



Neofel BEN AZIZA

Le Président du Conseil d'Administration,

Le Principal


Sandrine EBODE